



ASSOCIATION HEIDI ESCALADE
COMPTE-RENDU DE REUNION

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 12 SEPTEMBRE 2024**
Foyer ALB (Salle ANDRE RAULT) - 20h00

	<u>PRESENTS</u>	<u>ABSENTS</u>		<u>PRESENTS</u>	<u>ABSENTS</u>		<u>PRESENTS</u>	<u>ABSENTS</u>
BARBOT Fabrice	X		CHOPIN Delphine		X	LEROY Paul		X
BIENVENU Thibaut		X	CORMIER Patrick		X	NERAULT Lilian	X	
BROGOWSKI Leszek	X		GIORGIO Audrey		X	PAYET Laurent		X
CAPURON Jean-François		X	GUERIN Frédéric	X		RESLOU Nicolas		X
CATELAIN Yann		X	HAMON Florent		X	ROUAULT Jean-Philippe	X	
CATY Stéphane	X		HELLEISEN Donatien		X	TRICHOT Christophe		X
CHAMPION Anne		X	LE BOLAY Nathalie		X			

RENTREE :

Point dossiers

Groupes constitués : 6 personnes sur liste d'attente.

Point encadrement

SAE :

Cordes commandées par la mairie, mise en place par le CT à la réception (à priori début octobre)

Prises commandées par la mairie : un devis à été refait par Corentin avec des prises plus "classiques". 375 prises + 14 volumes on été commandées. Le CT complète par 1000€ de volumes dans le cadre de sa convention avec la mairie.

Commande prises Heidi : Corentin fait une sélection de prises plus "modernes" (grosses prises, bitexture, etc) dans le budget de 5000€ que nous avons proposé. Il faut qu'on donne une adresse pour réceptionner les prises : je pense qu'au stade c'est faisable, mais il faudrait au moins que quelqu'un puisse se rendre disponible le jour de la livraison je pense.

COMPETITION

Prochaine :

Coupe de Bloc U10 U16 à NANTES RASPAIL : 21 septembre

Championnat départemental :

Validé pour le 1er et 2 mars, salle bloquée par la maison des associations. Une convention CT - Heidi sera signée pour l'organisation.

Dates à mettre au planning :

Démontage du mur + lavage de prises 15-16 février Fait

Ouverture CT : 17-21 février Fait

Compétition 01-02 mars Fait

https://heidiescalade.fr/images/evenement/Calendrier_HEIDI.pdf

Formation ouvrier -> Lilian demande à Vincent

Suppression full baudard galette du planning Fait

J'ai prévu formation encadrant au calendrier le 17/9. C'est Florent qui fait ça d'habitude. OK ou pas ?

Supprimer la demande des fiches sanitaires pour la saison prochaine -> Stéphane

Mettre à jour le règlement intérieur surtout pour le certificat médical

Comme vu ensemble au mois d'Août, nous devons attendre l'AG pour voter la modification du règlement intérieur.

Valider le tarif Famille pour dimanche : 127+ 127 + 66 + 66 -> OK

STATUER SUR LE CAS LOANN !!!

Je vous résume les faits d'hier soir lors des inscriptions :

Loann dit chercher un club FFME pour pouvoir faire des compètes car elle est dans un club Caf. Elle précise que Heidi n'est pas pratique pour elle car elle habite loin.

Je lui propose alors de ne prendre que la licence directement avec la FFME sans s'inscrire dans un club.

A cela elle argumente : « je préfère prendre une licence chez Heidi même si je sais que je ne viendrai jamais grimper. La licence FFME + les inscriptions et les frais des compètes (inscriptions, déplacement, hôtels, ..) me reviendront plus chers que la cotisation chez Heidi puisque les compètes ne me coûteront rien vu que c'est Heidi qui paye »

Belle mentalité !!!! J'essaye de lui faire comprendre que ce "calcul" est quand même un peu mal honnête. Elle valide. Je tente alors de la dissuader de s'inscrire. Elle ne change pas d'avis.

Je précise qu'elle est 32ème France, donc elle va en faire des compètes Elle va sans doute « bouffer » tout le forfait de 500€ et jamais elle ne grimpera chez nous !!! Et ce sont les autres adhérents qui vont payer ses compétitions !!!!

Mon avis, mais ce n'est que mon avis. Ce comportement est inacceptable et, en plus, contraire à nos statuts (rappel de l'article 2 : L'association a pour but de promouvoir la pratique d'activités d'escalade sur la commune de Bruz).

Je propose de ne pas valider son inscription (et de remercier Stéphane de l'avoir incité ... 😊).

Mais je vous laisse débattre du sujet.

Je propose de modifier également le règlement pour ce sujet en ajoutant une notion d'assiduité aux séances d'escalade dans le club.

De cette manière même si on décide d'accepter son dossier, A partir de décembre on ne lui rembourse plus rien 😊

Ou alors on met un plafond par compétiteur.

FFME NATIONALE

Pour les différents points qui intéressent le club, il y a des réponses apportées directement par le représentant au niveau national :

<https://www.ffme.fr/les-rendez-vous-ffme/>

PROCHAINE REUNION : LE 10 OCTOBRE A 20H